

# Amicale Laïque de Rosult

[amicale.rosult@gmail.com](mailto:amicale.rosult@gmail.com)

Bourse aux livres, jouets et vêtements  
Samedi 9 octobre 2021 à Rosult  
Salle des Sports Intercommunale de Rosult



RESERVATION D'EMPLACEMENT – INSCRIPTION A PARTIR DU 6 SEPTEMBRE 2021  
DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

NOM ..... Prénom.....

Adresse : .....

Adresse mail : .....

Téléphone : .....

Amicaliste au titre de l'année 2021 :    oui             non

réserve ..... Emplacement(s) de 2m (table de 1,20m + espace de 0,80m)

Coût de l'emplacement : 7€ coût public ou 4€ pour les amicalistes 2021

et règle la somme de ..... € par chèque à l'Ordre de l'Amicale Laïque de Rosult

sera accompagné de ..... Personnes (précisez le nombre).

souhaite installer le stand    de 11h30 à 12h30             de 12h30 à 13h30

mettra en vente    des livres             des jouets             des vêtements

j'ai pris connaissance des conditions de participation, j'accepte toutes les clauses et m'engage à les respecter

j'ai joint ma pièce d'identité,             j'ai joint mon règlement

Fait à ....., le.....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Coupon de réservation à retourner à :

Christelle CUVILLIEZ (secrétaire) – 287 rue du Capitaine Deken – 59230 ROSULT

Ou [amicale.rosult@gmail.com](mailto:amicale.rosult@gmail.com) (l'inscription effective à réception du règlement)

## Conditions générales de participation à la Bourse aux livres, jouets et vêtements du samedi 9 octobre 2021 à Rosult

### 1- Organisation

La bourse aux livres, jouets et vêtements est organisée par l'Amicale Laïque de l'école de Rosult et a pour objet une vente de particulier à particulier. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation.

### 2- Inscription

Seules les inscriptions dûment remplies à l'aide du coupon de réservation, accompagnées du règlement par chèque bancaire et de la copie de la pièce d'identité de l'exposant seront prises en compte. En cas d'absence injustifiée 72h avant la date de la bourse, sauf cas de force majeure, l'inscription reste due.

### 3- Emplacement

Les demandes d'emplacements (4 maximum par exposant) réservés exclusivement aux particuliers sont enregistrées à partir du 2 mars par ordre d'arrivée des coupons. Les tarifs appliqués pour cette édition sont les suivants : 7 € pour un emplacement de 2m (table de 1.20 m + espace de 0.80m), les adhérents à l'Amicale de Rosult à jour de leur cotisation 2021 bénéficient du tarif de 4 €.

### 4- Installation

En raison des dispositifs de sécurité en vigueur, l'installation des exposants se fera impérativement à partir de 11h30 jusque 13h30. Il est demandé de préciser le créneau d'installation lors de l'inscription. L'entrée à la salle des sports intercommunale de Rosult sera contrôlée ainsi que les objets mis en vente par les exposants, et le pass sanitaire devra être présenté ; toute vente alimentaire est interdite.

Le stand doit obligatoirement être occupé par la personne ayant réservé l'emplacement et les accompagnants doivent être précisés sur le coupon de réservation (nom, prénom et adresse).

L'accueil gratuit du public sera autorisé de 14h à 18h et il est demandé aux exposants de garder le stand ouvert pendant tout ce laps de temps.

L'exposant s'engage à ne rien laisser sur son stand et dans la salle lors de son départ.

L'organisateur se réserve le droit de refuser les exposants ne correspondant pas aux critères de la manifestation.

L'exposant s'engage à se conformer au règlement de l'organisateur.